

Questionnaire Mouvement pour une alternative non violente

1. Êtes-vous prêt à vous engager pour le désarmement nucléaire de la France? Pourquoi ?

La France est pleinement mobilisée en faveur du désarmement nucléaire. Elle a un bilan exemplaire en la matière : elle est le premier État doté d'armes nucléaires, avec le Royaume-Uni, à avoir ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ; elle a diminué de moitié son arsenal nucléaire total depuis la fin de la Guerre froide et elle a démantelé la composante terrestre de sa dissuasion. Enfin, la France a réduit d'un tiers sa composante aéroportée et elle a démantelé de manière irréversible ses installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires et ses sites d'essais nucléaires.

Mais il ne suffit pas de proclamer le désarmement nucléaire immédiat et total : le désarmement ne peut progresser qu'en prenant en compte le contexte stratégique et les impératifs de sécurité qui en découlent. L'approche française est donc une approche réaliste, qui s'inscrit dans le cadre d'un processus graduel.

La France défend, dans ce contexte, deux priorités complémentaires : l'entrée en vigueur au plus tôt du TICE, qui limite le développement qualitatif des arsenaux nucléaires ; le lancement de la négociation sur un Traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires (FMCT), qui permettra de limiter le développement quantitatif des arsenaux nucléaires.

À l'opposé de cette approche pragmatique et responsable se trouvent les tenants d'une approche idéologique du désarmement nucléaire, qui s'attachent aux mots plutôt qu'aux actes. L'objectif qu'ils défendent est celui d'une interdiction totale des armes nucléaires, qu'ils sont prêts à voir se réaliser même sans le soutien des États qui possèdent l'arme nucléaire, pourtant principaux acteurs du processus et en dépit des crises de prolifération nucléaire (RDPC -Corée du Nord- aujourd'hui, Libye, Syrie, Irak et Iran auparavant). Cette approche fondée uniquement sur la dénonciation, sans espoir de mise en œuvre, ne fait que crispier inutilement le débat sur le désarmement nucléaire..

C'est pourquoi je suis sceptique face à cette démarche spécifique mais je resterai engagé dans la poursuite de ses efforts pour faire progresser le désarmement nucléaire, qui relèvent en priorité de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération, et de la conférence du désarmement.

Tout autre processus, fondé sur la pression médiatique ou politique, est voué à l'échec car il porte plus fortement sur les démocraties, où de telles campagnes peuvent être menées librement, que sur les régimes autoritaires, qui de ce fait, peuvent continuer à développer librement leurs arsenaux.

2. Êtes-vous prêt à soutenir la participation de la France à la conférence débutant le 27 mars 2017 pour un traité international d'interdiction des armes nucléaires, dernières armes de destructions massives non interdites ? Pourquoi ?

La France est déjà allée proportionnellement plus loin dans la voie du désarmement que tous les autres États dotés ou possédants. En tout état de cause, la France ne saurait s'engager dans une telle négociation sans que

les autres États dotés ou possédants ne s'y engagent également.

3. Êtes-vous prêt à baisser le budget affecté au nucléaire militaire ? Pourquoi ?

La dissuasion nucléaire est la clef de voûte de notre architecture de sécurité. Elle est au cœur de notre indépendance stratégique. Je souhaite donc maintenir des capacités de dissuasion nucléaire pertinentes, dans toutes leurs composantes, y compris aéroportées, à un moment où tous nos partenaires dotés de l'arme nucléaire les modernisent résolument. J'engagerai pour ma part, au cours du prochain quinquennat, le renouvellement des deux composantes de la dissuasion nucléaire.